

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET GREFFE**

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-EM-299**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 22 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2020-EM-299 décrétant un emprunt de 3 798 104 \$ et une dépense de 3 798 104 \$ pour les travaux à être effectués financés par la TECQ 2019-2023.

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre respectif.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 14 décembre 2020

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 22 septembre 2020 ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 15 décembre 2020.

Me Stéphanie Allard
Directrice du Service juridique et greffière